



L'Actu-EL CSE

Complémentaire Santé :

Changement de prestataire

La réforme sur le reste à charge zéro doit permettre une meilleure prise en charge du coût des soins en optique, dentaire et prothèses auditives par l'Assurance maladie et les complémentaires santé. Or, ce remboursement intégral devrait faire augmenter en face les tarifs des mutuelles malgré l'engagement du gouvernement.

Pour NTN SNR nos tarifs vont donc augmenter de 3,5%.

Mais, ne nous faisons guère d'illusions, la hausse des complémentaires vont perdurer ces prochaines années, la participation financière de l'employeur doit être au moins égale à 50% de la cotisation (le reste à la charge du salarié).

Pour NTN SNR elle est aujourd'hui faible 54% par rapport à ce qui se pratique dans beaucoup d'entreprise, un complément est fait par le comité d'entreprise de 7,13 € par mois.

Il est bien évident que la participation employeur est insuffisante.

Il y a donc un axe de négociation pour les prochaines échéances.

Afin de retrouver un équilibre comptable et d'avoir enfin des données fiables la CGT a signé l'accord.

Encore une procédure de reclassement pour inaptitude d'une Ouvrière sur Seynod 4.

Pas de proposition de poste pour cette salariée qui se verra sans doute notifié son licenciement pour inaptitude : il est où le social !!

Activité du comité d'entreprise

La dotation du CE devrait baisser de l'ordre de 10% soit moins 100 Mille Euros, cela est principalement dû à la baisse de la masse salariale (beaucoup de départ) alors que paradoxalement plus de cadre qui rentre dans l'entreprise.

Ça démontre bien que nos salaires sont tirés par le Bas.

Questions CGT

Seynod 4 :

- Où en est-on du transfert des 2B ?
- Combien de salariés restent-t-il à muter ?
- Quelles sont les machines qui partent et qui restent ?
- Combien de salariés vont rester à S4 auto ?
- Qu'est-ce qui va remplacer les moyens et les charges transférés ?

Seynod 3 :

- Qu'en est-il de la situation en 1^{ère} OP ?
- Quels sont les moyens qui sont partis depuis le début de l'année et qui vont partir ?
- Combien y a-t-il de salariés à reclasser et sur quelles périodes ?
- Quelles sont les propositions de reclassements, dans quels secteurs ?
- Combien de salariés de S3 ont été mutés, dans quels secteurs ? et pour combien de temps ?

Meythet :

- Y-a-t-il de nouveaux numéros qui partent en sous-traitance qui vont arriver forgés ?

Annecy :

- Quel est l'avenir du traitement thermique ?
- Va-t-il partir et pour quelle destination ?
- Où vont être reclassés les salariés du secteur ?
- Où en est-on avec les mutations du bâtiment (B) ?
- Combien de salariés sont concernés ?
- Quelles sont les propositions de reclassement ?
- Quand est-ce que l'ergonomie va être mise en place au tri et au bat J ?

Aucune réponse de la direction le sujet sera évoqué pendant le premier trimestre 2020. Quel manque de considération pour les travailleurs concernés !

Pourtant c'est bien l'avenir des salariés de ces sites dont on parle !

Ils ne savent même pas où ils vont être affectés, «Mutés»...

Quelle production reste et dans quel atelier, sur quel site de production ?

Autant de questions bien légitimes que les salariés ont le droit de se poser.

Pour la CGT :

Ce qu'il faut deviner à ce jour sur l'évolution du traitement thermique c'est que :

- Les fours à sel d'Annecy (ferroviaire, Auto, Industrie) initialement prévus sur le bâtiment 6 à Seynod risquent fortement d'être transférés chez ICOSA !
- La trempe par induction serait sans doute transférée sur Seynod.
- Pour la cémentation forte probabilité d'achat extérieur.
- Pour le four à Huile (Auto) qui lui aussi aurait dû être sur Seynod devrait se voir transféré sur Sibiu.

Autre question CGT

«Pilleuse», est ce que la contractualisation est faite ? (Implantation d'une plate-forme logistique d'environ 51600m²). La direction na pas voulu répondre n'ayant la aussi pas la réponse !!!

Pour la CGT c'est dommage que ce type d'information «positive» ne soit communiqué aux représentants des personnels.

D'autant plus que l'on trouve le rapport d'enquête de la ville d'Annecy sur internet !

A moins que la direction n'ait pas prévu un seul salarié NTN SNR dans cette nouvelle structure !

Bref, Il nous faudra attendre de voir l'article sur le journal !